



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 20 septembre 2011

LA POSTE - Filière RH

LE PERSONNEL DES CSRH DOIT ÊTRE ENTENDU ET RECONNU

AGISSONS ENSEMBLE !

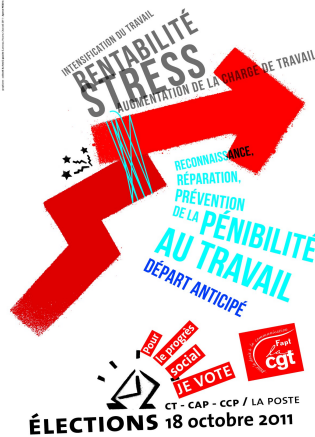
**EMPLOI ET CONDITION
DE TRAVAIL,
IL FAUT QUE CA
CHANGE !**

Si l'on s'en tient à la « newsletter » des managers du groupe La Poste, la bascule de la gestion administrative et de paye vers les CSRH a été une réussite, les mouvements de personnel ont été fluides, les formations prévues ont été dispensées, le facteur clé de cette réussite ayant été « la collaboration forte et permanente entre le Corporate et les métiers »...on peut donc rapidement passer à la deuxième phase du projet : la mise en place d'un gestion des temps et activités (GTA).

La réalité est toute autre :

si globalement les payes de juillet et d'août ont été assurées, on le doit avant tout aux efforts consentis par les agents des CSRH qui, encore une fois, ont démontré leur grande conscience professionnelle et leurs compétences dans un contexte où La Poste, dans son désir de déployer son projet au pas de charge, à multiplier les difficultés impactant les conditions de travail : démarrage des CSRH en sous-effectifs et en période estivale, intégration de personnel ayant eu une formation plus que sommaire, modification de la gestion des portefeuilles, accroissement de la charge de travail, dématérialisation des dossiers au Courrier etc...

Nous ne passons pas, non plus, pour pertes et profits les effets de cette restructuration dans la vie des agents qui ont subi des mobilités consécutives à la fermeture de nombreux UGRH (nombre de collègues sont encore dans l'incertitude quant à leur « point de chute »).



**REMETTRE L'HUMAIN AU
CENTRE DE
L'ORGANISATION DU
TRAVAIL !**

La proximité des RH demeure indispensable. Elles sont un vecteur essentiel dans l'humanisation du travail. Le rôle du personnel de la filière RH doit être reconnu à sa juste valeur

L'ensemble des postiers a besoin d'être traité à égalité quelque soit l'activité de La Poste dans laquelle il exerce. La gestion administrative et paie doit répondre au besoin de proximité des postiers avec des interlocuteurs en chair et en os, au plus près, dans leur service. C'est ainsi que les ressources humaines reprendront tout leur sens !

De même, La CGT propose que la reconnaissance de la qualification des agents de la filière RH, se concrétise par l'attribution du grade 2-3 minimum.

Dans une période inédite où les mobilisations confirment, qu'au-delà des questions de retraite, l'emploi, les salaires, les conditions de travail sont au cœur des préoccupations des salariés.

**Les salariés de la filière
RH attendent des
réponses à leurs
revendications.**



Pour y parvenir, il faut poursuivre et élargir la mobilisation, c'est pourquoi la CGT vous propose d'exprimer vos revendications en noircissant les cahiers revendicatifs, de participer aux initiatives de délégations de masse.

La CGT propose que le personnel se mobilise pour faire aboutir ses revendications urgentes, nécessaires et justes :

- ❖ en matière de formation et d'effectif : le programme de formation n'est pas à la hauteur du projet il repose essentiellement sur de la « doublure », autant d'économies réalisées par La Poste sur le dos du personnel. L'apprentissage des nouveaux outils (GTA) doit être réalisé sans que cela génère une surcharge de travail. L'emploi doit être à hauteur des besoins, les pôles support doivent être renforcés sans déshabiller l'exécution, des emplois dévolus à la Rh de proximité doivent être réintroduits dans les établissements. Tous les départs doivent être comblés.
- ❖ La reconnaissance de nos qualifications : un plan de promotions pour arriver rapidement au 2-3 comme grade de base en CSRH (niveau d'entrée en 2-1). L'ouverture, avec un nombre de postes conséquents de la RAP 3-1 « gestionnaire spécialisé »
- ❖ L'attribution d'une prime de 3000 € pour tous les agents des CSRH à titre de reconnaissance des efforts consentis lors de la bascule vers les CSRH ; une prime de mobilité fonctionnelle.
- ❖ La prise en charge totale par La Poste des frais de transport.



Toutes les infos disponibles sur le blog de la cgt élections à La Poste

<http://www.elections-la-poste-18-10-11-votons-cgt.fr/>

Ne laissons pas La Poste décider de notre avenir. Nous n'avons aucune raison de lui faire confiance.

Dans chaque service, décidons de nos revendications et des formes d'action y compris par la grève.

LA CGT APPELLE TOUS LES POSTIERS À S'INSCRIRE DANS LA JOURNÉE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE DU 11 OCTOBRE, UN PRÉAVIS EST DÉPOSÉ EN CE SENS.

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones ...->(perso)l	-> pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	